

# Le Saint-Mitréen

23

Journal municipal  
Novembre 2024



## Saint-Mitre tournée vers l'avenir

© Olivier Collombet



Ville de Saint Mitre les Remparts



[www.saintmitrelesremparts.fr](http://www.saintmitrelesremparts.fr)

# Sommaire

2	<b>Édito</b>
3	<b>Inauguration de 73 logements</b>
4	<b>Saint-Mitre récompensée par deux labels</b>
5	<b>Un Noël magique</b>
6-7	<b>Espace et portail familles</b>
8	<b>Trois portraits pour la paix</b>
9	<b>Travaux</b>
10-11	<b>Retour en images</b>
12	<b>En bref</b>
13	<b>Cérémonie des vœux</b>
14	<b>Portrait   État civil</b>
15	<b>Expression Libre</b>
16	<b>Agenda</b>

## 📞 Numéros et mails utiles :

**Hôtel de ville** : 04 42 80 98 55

> [bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr](mailto:bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr)

**Police municipale** : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> [policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr](mailto:policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr)

**Collecte des déchets (Métropole)** : 0800 94 94 08

> [collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr](mailto:collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr)

**Services techniques** : 04 42 44 03 45

> [servicestechiniques@saintmitrelesremparts.fr](mailto:servicestechiniques@saintmitrelesremparts.fr)

**Service urbanisme** : 04 42 80 98 41

> [urbanisme@saintmitrelesremparts.fr](mailto:urbanisme@saintmitrelesremparts.fr)

**Espace Familles-Solidarités** : 04 42 06 74 16

> [ccas@saintmitrelesremparts.fr](mailto:ccas@saintmitrelesremparts.fr)

> [espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr](mailto:espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr)

Le Saint-Mitréen n°23

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard - Johan Galindo

Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel,

Pascale Geulin, Cyril Catenne, Freepik, Yohan Brandt, DR

Photo de couverture : Olivier Collombet

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> semestre 2024

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

# L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Qu'il s'agisse de la situation politique nationale ou des bouleversements qui touchent le Proche-Orient, cette fin d'année est pleine d'incertitudes. En matière communale, rien n'apparaît simple non plus pour la préparation de notre prochain budget. Nous demeurons en tout cas fermement attachés au principe de non augmentation de nos taux d'impôts locaux.

Pour autant, nous avons aussi la satisfaction de voir de nombreux chantiers avancer sur notre territoire. Ainsi avec la livraison de 73 logements dans le quartier Sainte-Victoire en octobre dernier, le quasi achèvement des travaux de réfection des rues Mistral, Lézardière et Fabre, ou encore la reconstruction de l'escalier reliant l'allée Bondiotti et l'allée du Bord de l'Eau. Ainsi également avec les travaux d'aménagement de notre zone économique des étangs, réalisés par la métropole à la demande de la commune, visant à améliorer l'accessibilité de nos commerces, la circulation des usagers et l'attractivité de ce secteur.

En 2025, notre commune va bénéficier de deux opérations majeures. D'abord, la revitalisation de notre cœur de village : de la place Neuve à la totalité des voiries intra-muros, en passant par la rue des Espérettes et la mise en valeur de nos remparts. Quasi simultanément, la régie des eaux et assainissement va engager la construction d'un nouveau château d'eau, mais aussi d'un nouveau réseau d'eau potable sur une dizaine d'artères principales, allant du chemin de Tartarin jusqu'à la route des plages, en passant par les rues Jaurès, Fontaine du Loup, Rostand, Allende, Magnans et Iles d'Or.

Tous ces travaux sont évidemment synonymes d'améliorations concrètes de notre cadre de vie, mais permettront également de renforcer la défendabilité de notre commune face au risque incendie avec la remise en état d'un chemin forestier reliant les quartiers du Crépon et de la Marjolaine. Ils seront aussi l'occasion de déployer sur plusieurs kilomètres les gaines qui serviront plus tard au déploiement d'une fibre municipale pour relier à terme tous nos bâtiments publics et améliorer considérablement l'efficacité de notre réseau de caméras de vidéoprotection, mais aussi diminuer nos coûts de fonctionnement.

Tous ces aménagements auront nécessité plusieurs années de travail préparatoire de la part des services municipaux, mais aussi de la métropole et du département, dont l'aide technique et financière est indispensable pour porter ces opérations. Nous les réalisons à notre rythme, en respectant nos capacités budgétaires, mais avec l'ambition de préserver et valoriser toujours mieux le charme de notre village provençal.

En attendant la réalisation de tous ces projets en 2025, en mon nom comme en celui de l'ensemble des élus municipaux, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Vincent Goyet**  
**Maire de Saint-Mitre-les-Remparts**



## Inauguration de 73 nouveaux logements

Le nouveau programme immobilier, baptisé 'Bastide Sainte-Victoire', qui comporte 73 logements, a été inauguré en octobre dernier, quelques jours après l'emménagement des résidents.

Fin octobre, **Christophe Borgus, nouveau sous-préfet** de l'arrondissement d'Istres, **Vincent Goyet, maire de Saint-Mitre-les-Remparts**, André Cargnino, membre du comité régional action logement PACA et Corse, Antoine Jeandet, directeur général délégué d'Erilia et Olivier Ferroni, directeur régional Bouygues Immobilier ont inauguré la résidence « **Bastide Sainte-Victoire** » à **Saint-Mitre-les-Remparts**.

Ce nouveau programme immobilier de 73 logements a été **inauguré après un emménagement par les locataires quelques jours auparavant**. Il répond aux besoins des actifs et des familles, notamment à revenus modestes du territoire, en leur offrant **un accès à des logements abordables**.

### Logements pour tous

La résidence Bastide Sainte-Victoire est composée de **50 villas** (T4 et T5) en logement intermédiaire (loyers plafonnés), ainsi que **23 logements locatifs sociaux** (T2 et T3). Deux logements spécialement adaptés aux usagers en fauteuil roulant, bénéficient du label Handitoit. Ici se côtoient **des jeunes, des familles mais aussi des seniors**.

Située à moins d'un kilomètre du centre-ville, dans un secteur calme et résidentiel, **la Bastide Sainte-Victoire jouit d'un emplacement idéal**, à proximité immédiate de la crèche Pin'prunelle, du

groupe scolaire Jean Rostand, du complexe sportif René Jauras, de la médiathèque municipale Charles Rostaing et de notre Maison de la Jeunesse, qui accueille le centre de loisirs et l'Espace Jeunes.

La résidence est composée de villas regroupées par deux ou quatre, ainsi que d'un petit immeuble collectif. Elle garantit un **excellent niveau de performance énergétique**. Pour réduire les charges des locataires, des **panneaux solaires** ont été installés sur les toits afin d'optimiser la consommation énergétique des parties communes.

Le maire de Saint-Mitre-les-Remparts a souhaité **la bienvenue aux nouveaux arrivants et a tenu à remercier tous les partenaires de cette opération**

**qualitative**, en soulignant combien les contraintes réglementaires et financières ralentissent le rythme de la construction partout en France : « *La commune de Saint-Mitre-les-Remparts est volontariste pour répondre aux besoins de logements de nos concitoyens, et cette inauguration en est une preuve incontestable. Merci à monsieur le sous-préfet pour sa présence, signe de la volonté conjointe de travailler main dans la main sur ces dossiers essentiels.* »

La traditionnelle coupe de ruban par les autorités a été suivie d'**une visite d'une villa témoin**, puis **un verre de l'amitié entre tous les partenaires et nouveaux résidents**.



La résidence Bastide Sainte-Victoire est composée de 50 villas en logement intermédiaire, ainsi que 23 logements locatifs sociaux.



## Saint-Mitre récompensée par deux labels

La commune poursuit continuellement ses efforts dans tous les domaines afin d'améliorer son cadre de vie. Cette année, elle a été récompensée pour deux sujets en particulier : la transition écologique et la sécurité.

### Label 'Territoire durable'

La commune de Saint-Mitre-les-Remparts reconnue « territoire engagé » en 2021, obtient cette année le **niveau 1 du label**.

Le programme de mandat tourné autour d'une « vie de village », ainsi que la candidature au label « Territoire durable, une Cop d'avance » en 2021 marquent l'entrée de la collectivité dans cet engagement. **Depuis, la collectivité s'engage dans d'autres dispositifs volontaires** pour continuer à nourrir et développer son ambition : **Plan de Mobilisation des Communes pour le Climat** de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et prochainement le **Plan d'accélération pour la transition écologique** du Département des Bouches-du-Rhône. En interne, elle s'est organisée pour **assurer l'animation de cette dynamique en créant un pôle « Projets, modernisation et cadre de vie »**, au sein duquel un poste, rattaché à la direction générale des services, travaille à temps partiel sur ces sujets de transitions.

Pour remettre ce label à la commune, voici les actions qui ont retenu l'attention du jury :

- **Projet revitalisation et renaturation du cœur de village**
- **Projet aménagement promenade littorale**
- **Lutte contre la pollution lumineuse avec l'extinction de l'éclairage public la nuit**

- **Mobilisation des agents** sur la consommation énergétique des bâtiments municipaux en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat
- **Engagement** dans une démarche globale de **renovation énergétique** du patrimoine communal
- **Organisation de la Semaine de la citoyenneté** depuis 2021, un évènement grand public multithématique levier de sensibilisation au développement durable

La ville se voit décerner ce label pour une durée de 3 ans, qui n'est qu'une étape dans la volonté de la commune de continuer ses actions respectueuses pour un environnement durable.



### Label 'Ville prudente'

Depuis de nombreuses années, **l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales** qui luttent activement contre l'insécurité routière. L'objectif de ce label est de **mettre en avant les communes les plus engagées en matière de sécurité et de prévention routières**. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

Cette année, **Saint-Mitre-les-Remparts a obtenu cette distinction**, grâce aux **efforts et actions réalisés par les services de la police municipale et des services techniques** pour maintenir et améliorer la sécurité routière sur notre commune.



Le label 'Ville prudente' a été remis officiellement à Monsieur le maire lors du Congrès des maires à Paris en novembre dernier.



# Noël magique

Concert, illuminations, décorations, Noël au village, concours... Cette année encore le mois de décembre sera magique à Saint-Mitre-les-Remparts !

Noël se fête à Saint-Mitre-les-Remparts ! Cette année encore, plongez dans l'esprit des fêtes de fin d'année grâce à nos festivités.

## Noël au village

Les traditionnelles festivités de 'Noël au village' reviennent, le dimanche 15 décembre !

Dans le centre-village, **des animations** viendront enchanter petits et grands : des promenades à poney, en calèche, et l'incontournable arrivée **du Père Noël** ! Vous pourrez également profiter de **chants de Noël** et de la présence de **mascottes**. D'autres surprises seront à découvrir...

L'après-midi à 17h30, rendez-vous est également donné au théâtre de la Manare pour un concert de Noël gratuit, offert par le Département des Bouches-du-Rhône.

## Concours 'Magie de Noël'

La municipalité vous propose deux concours cette année : 'crêches provençales' et 'illuminations et décorations de Noël'. Pour y participer, rendez-vous sur le site internet de la ville [www.saintmitrelesremparts.fr](http://www.saintmitrelesremparts.fr) ou faites-vous connaître auprès de Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93, les inscriptions courent jusqu'au 20 décembre.

Les rendez-vous sont pris pour ce **mois de décembre bien chargé** !



INFORMATIONS  
IMPORTANTES



# Portail Familles



À partir de décembre 2024, lancement d'un nouveau Portail Familles !

Accessible 24h/24h-7j/7j, ce sera désormais l'outil privilégié de communication avec nos services, grâce à une messagerie directe. Depuis un compte sécurisé, cet outil plus ergonomique vous permettra de régler vos factures en ligne et d'adapter vos réservations en fonction de vos besoins pour la cantine, la garderie et le centre de loisirs tout en respectant le délai de prévenance de 7 jours (voir règlement de fonctionnement).



## DÉBUT DÉCEMBRE 2024

Vous allez recevoir un mail de première connexion. L'activation de votre espace est indispensable. La première connexion est à réaliser depuis une tablette ou un ordinateur. Nous vous invitons à mettre à jour vos données. En cas de difficultés, nos services sont à votre disposition pour vous accompagner.



## DÉMÉNAGEMENT DE L'ESPACE FAMILLES

L'Espace familles fusionne avec l'Espace solidarités, qui devient donc l'Espace familles et solidarités, avec une volonté d'offrir un guichet unique de la naissance jusqu'à plus de 99 ans (détails page ci-contre).

## Espace familles et solidarités

100 rue Robert Giudicelli  
04 42 06 74 16

[espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr](mailto:espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr)





## L'Espace familles déménage !

L'Espace familles fusionne avec l'Espace solidarités, qui devient donc l'Espace familles et solidarités, avec une volonté d'offrir un guichet unique de la naissance jusqu'à plus de 99 ans.

En trois ans, l'Espace familles est devenu peu à peu un **guichet d'entrée unique** pour les parents d'enfants de 0 à 12 ans. Petit à petit, il a également bénéficié d'une régie unique, regroupant ainsi tous les services à la personne proposés par la municipalité :

- Garderies, cantines, transports,
- Centre de loisirs,
- École de musique,
- Crèches,
- Restaurant municipal,
- Portage de repas à domicile,
- Téléassistance.

### Inscriptions et paiements centralisés

Le paiement de ces services se faisait auprès de cet espace, localisé rue Bellefont. Les inscriptions auprès de certains services, quant à elles, se déroulaient à l'Espace Solidarités.

**Afin de faciliter la vie des administrés, il est apparu que le regroupement des deux espaces est idéal.**

Ainsi, **l'Espace familles fusionne avec l'Espace solidarités, qui devient donc l'Espace familles et solidarités.** En s'y rendant, vous aurez dorénavant un guichet unique, pour toute la famille, de la naissance jusqu'à plus de 99 ans.

Pour joindre l'Espace familles et solidarités, un numéro unique :

**04 42 06 74 16**

### Des rendez-vous bien-être gratuits autour de la parentalité proposés chaque mois !



Face au succès rencontré par le week-end bien-être organisé chaque année par le CCAS, de nouveaux rendez-vous sont désormais proposés : ils auront lieu une fois par mois, et seront axés sur la parentalité.

Avoir un enfant est un événement majeur dans une vie. Chaque parent rencontre des questionnements, aux différentes étapes de sa parentalité et du développement de son enfant. Parce qu'il n'y a pas de mode d'emploi unique et que la parentalité peut avoir des formes multiples, ces nouveaux rendez-vous, appelés 'Bien-être autour de la parentalité', ont pour ambition d'ouvrir une boîte à outils dans laquelle les familles sont invitées à piocher à volonté.

Chaque mois, le CCAS propose une rencontre pour donner aux parents des clés pour aider leur enfant à bien grandir. A chaque rendez-vous, une nouvelle thématique abordée avec un professionnel : être parent aujourd'hui, le couple et la parentalité...

Ces rendez-vous, co-financés par la CAF sont gratuits, ouverts à tous et des ateliers pour enfants sont encadrés par des animateurs. Ils se tiennent à la Maison de la Jeunesse, 20 chemin de Tartarin.

#### Inscriptions et renseignements auprès du CCAS :

Par téléphone :

**04 42 06 74 16**

Par mail :

[ccas@saintmitresremparts.fr](mailto:ccas@saintmitresremparts.fr)

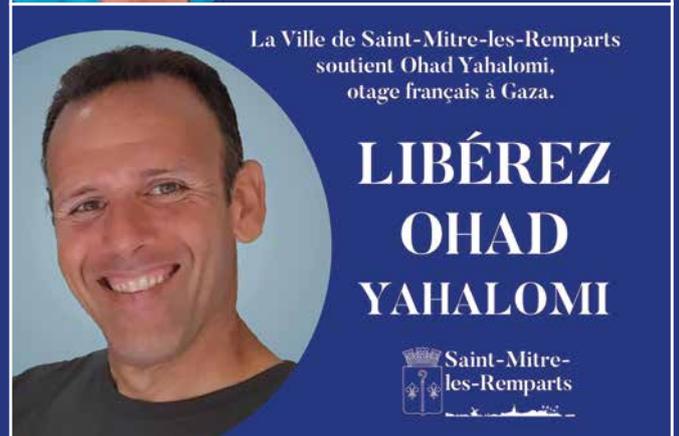
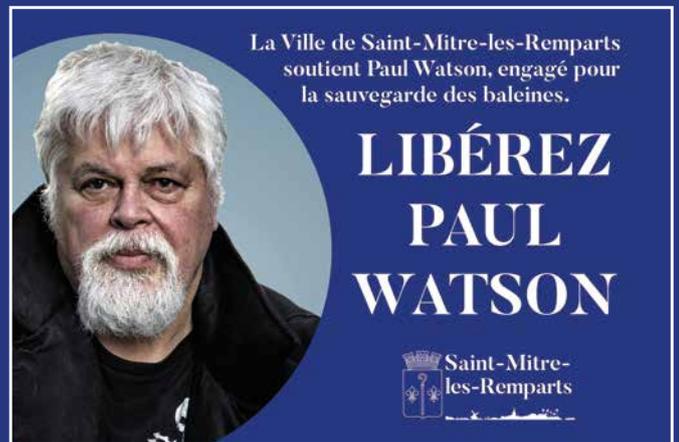
# Trois portraits pour la paix

Depuis le 22 octobre, trois grandes affiches ont été apposées sur la façade de la mairie de Saint-Mitre-les-Remparts, afin de réclamer la libération de trois hommes injustement privés de liberté.

D'abord l'activiste Paul Watson, engagé depuis des années pour la sauvegarde des baleines. Depuis l'instauration d'un moratoire international en 1986, seuls trois pays continuent à pratiquer la chasse à la baleine : la Norvège, l'Islande, et le Japon. Arrêté au Groënland par les autorités danoises le 21 juillet 2024, Watson est menacé d'extradition au Japon pour y être jugé pour sa lutte contre les baleiniers japonais. Or, la préservation des espèces menacées est un enjeu international, et nous nous devons d'être au côté de Paul Watson, y compris si ses méthodes ont parfois divisé l'opinion publique. Rien ne justifie aujourd'hui de le livrer à un pays qui ne respecte pas les accords internationaux et se contentera de le juger à l'aune de critères qui banalisent la chasse à la baleine.

Ensuite Ohad Yahalomi et Ofer Kalderon, deux ressortissants français qui font partie des otages enlevés par le Hamas le 7 octobre 2023. Âgés respectivement 49 et 53 ans, ces deux pères de familles sont toujours présumés vivants. Les massacres du 7 octobre 2023, suivis par l'enlèvement d'environ 240 otages, ont conduit à une guerre épouvantable, à laquelle il s'agit désormais de trouver les moyens d'y mettre un terme. Or, le sort des otages et des populations civiles semble bien souvent passer après les enjeux militaires et tactiques. Persuadés que le chemin de la paix passe nécessairement par la libération des otages, nous n'oublions aucun d'entre eux, et particulièrement nos compatriotes Ohad Yahalomi et Ofer Kalderon.

Paul Watson est aujourd'hui emprisonné depuis plus de 100 jours, et les otages depuis plus de 400. La municipalité marque son engagement pour la libération immédiate de ces trois hommes.



Les portraits affichés devant la mairie depuis le 22 octobre dernier.



## Escalier Bondiotti



La rénovation de l'escalier reliant l'allée Bondiotti et l'allée du Bord de l'eau est enfin terminée, après plusieurs semaines de travaux.

Merci au Département des Bouches-du-Rhône pour son soutien financier et la réalisation de cette opération synonyme de rétablissement d'un cheminement piéton, en phase avec le développement des mobilités douces.

Coût : 78 194 €

## Rénovation des voies Mistral-Lézardière-Fabre



L'axe de circulation Mistral-Lézardière est en chantier depuis plusieurs années. Après une première phase d'enfouissement des réseaux secs, suivie de la rénovation des canalisations, la dernière étape de **réfection de la voirie est finalisée, et son aménagement paysager va commencer, avec la remise en état et la réinstallation de l'ancre marine par nos services techniques, ainsi que la réalisation d'un trompe-l'œil sur le transformateur électrique par une artiste saint-mitréenne.**

Coût : 441 127 € avec la participation du Département des Bouches-du-Rhône et de la préfecture des Bouches-du-Rhône au titre de la DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux).



Un aperçu du trompe-l'œil qui sera réalisé sur le transformateur électrique.

### Quelques chiffres

Le montant des travaux s'élève à 441 127 € TTC :

- 351 634 € tranche ferme (Mistral-Lézardière-Fabre)
- 89 492 € tranche optionnelle (Turcan)

Ils incluent la réalisation de trottoirs et voies de circulation, de places de stationnement, de pose de bordures, caniveaux et avaloirs, de signalisation, d'espaces verts, et de pose de mobilier urbain.

# Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive).



Tournage d'une série Netflix



Remise des dictionnaires aux CE2



Spectacle enfant au théâtre de la Manare



Repas de Noël des seniors



Stage photos à l'Espace Jeunes



Forum Emploi



# Halloween



Distribution des colis aux seniors



9ème édition du Festival du cinéma indépendant avec Olivier Marchal en invité d'honneur



Spectacle au théâtre de la Manare



Intervention de Wings of the Ocean auprès des enfants du centre de loisirs

## Une application pour la gestion des déchets



La Métropole Aix-Marseille-Provence est en charge de la gestion des déchets, si vous constatez un dysfonctionnement dans la collecte de vos déchets, il existe des solutions pour les signaler.

Un centre d'appels dédié joignable du lundi au samedi : 0800 94 94 08

Une application : la Métropole vient également de lancer "Adoptez le R3FLEXE", une application mobile destinée à faciliter la gestion des déchets et à renforcer la propreté urbaine. Cette nouvelle appli gratuite permet à chaque habitant de devenir acteur de son territoire en signalant, en quelques étapes, les problèmes de propreté ou de voirie observés dans sa commune.

Outre le signalement d'une anomalie, Adoptez le R3FLEXE propose d'autres fonctionnalités utiles. En quelques étapes, les utilisateurs peuvent :

- Demander un équipement : bacs à déchets pour les ordures ménagères ou le tri sélectif, composteurs.
- Consulter le guide du tri pour savoir comment gérer correctement chaque type de déchet (verre, papiers, électroménager, etc.).
- Trouver rapidement les points de collecte, déchèteries et ressourceries les plus proches grâce à une carte interactive.

## Parlez-vous provençau ?

**« Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn ! » :**

Quand le blé va bien, tout va bien. Lors de la Sainte-Barbe, le 4 décembre on plante et laisse pousser du blé pour assurer la prospérité de la famille et avoir de la chance pour l'année à venir. Si le blé pousse droit hé bien alors tout ira bien notamment la prochaine année.

## Record battu pour l'opération brioches 2024



Record battu cette année à Saint-Mitre-les-Remparts pour l'opération brioches. **9185,4 € récoltés, une grande première en 6 ans !**

Destinée à la rénovation des établissements de la Chrysalide, aux projets sportifs et à la culture **pour les personnes en situation de handicap**, cette opération aura été un franc succès pour les bénévoles puisque près de 1183 brioches ont été vendues dans notre village. En plus des brioches, des donations été ont récoltées pour la même cause.

Des gestes salués par l'association de la Chrysalide ainsi que la municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts.

## Club cinéophile : on recherche toujours des volontaires !

Les Mercredis du Cinéma, rendez-vous mensuel incontournable pour tous les amateurs du septième art, ça continue ! Vous aimez le cinéma et souhaitez partager votre passion ? **Nous recherchons encore des volontaires pour nous aider à animer le Club Cinéophile.** Votre mission sera de préparer et de modérer des discussions après les séances, d'apporter des anecdotes sur les films, les réalisateurs ou les prix remportés, et d'encourager les échanges entre les spectateurs.

Les films sont projetés sur grand écran dans notre Théâtre de la Manare, avec au programme des chefs-d'œuvre tels que Huit femmes, Shutter Island, Le Guépard ou encore Le Pianiste.

Prochain rendez-vous mercredi 8 janvier :

**Film : The Artist de Michel Hazanavicius**  
**Lieu : Théâtre de la Manare**  
**Heure : 20h**  
**Tarif unique : 5€**

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe des passionnés et participer activement à ces soirées, contactez-nous dès maintenant par mail à :

mariepaule.dellarovere@saintmitrelesremparts.fr

## La boucherie des remparts fête ses 30 ans !



En 1994, Alfred Inghilleri, boucher de formation, reprend, avec son épouse Martine, la **plus ancienne boucherie de Saint-Mitre-les-Remparts située au cœur du village.**

Lui est amoureux du travail bien fait et sa sympathie ne tarde pas à faire le tour du village. Elle, est force de conseil et d'idées pour élaborer des plats variés.

Ils ne tardent pas à communiquer **leur passion à leur fils Ludovic qui les rejoint en 2004.**

Une passion de père en fils

L'aîné apprend les ficelles du métier au plus jeune qui vient compléter le savoir-faire artisanal de l'entreprise familiale, avec son bagage de cuisinier, en apportant **un souffle de modernité.**

Ils séduisent les fins gourmets avec des **recettes de saison, traditionnelles, provençales ou revisitées.**

Dans une volonté constante d'offrir à leurs clients des mets de qualité, père et fils ont choisi de travailler uniquement des viandes labellisées.

Un **amour du travail bien fait**, des produits d'exception, du partage et du relationnel, voilà ce qui unit les deux artisans qui ont su faire de leur passion un métier.

Cette année, le commerce a fêté ses 30 ans, en toute discrétion ! On ne peut que leur souhaiter un bon anniversaire, et bonne continuation pour les 30 prochaines années !

**Boucherie des Remparts**  
**24 place Neuve**  
**04 42 80 99 29**  
**www.boucherielesremparts.fr**



**SAVE THE DATE**

# **CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION**

Mardi 28 janvier 2025

Théâtre de la Manare - 19h

(Ouverture des portes à 18h30)

## Portrait : l'incontournable Jean-Claude Vanderlenne

**Jean-Claude Vanderlenne** est connu pour son sourire, son humour et sa bienveillance, mais également pour **son implication dans les associations patriotiques**, à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) et au Souvenir Français. **Il a d'ailleurs reçu cette année la médaille des 30 ans en tant que porte-drapeau.**

Mais ce que l'on connaît moins du personnage, c'est son passé de sportif : **il était en effet un grand champion d'aviron !** Tour à tour champion de Lorraine, de Flandre, de France également en 1956, mais également 2<sup>ème</sup> pré-olympique, médaille d'or de la ville de Boulogne-sur-Mer... Il accumule les trophées et les médailles.

Alors comment cet originaire du Pas-de-Calais s'est-il installé à Saint-Mitre-les-

Remparts ? Pour le travail. Diplômé des métiers de la viande européenne, il ouvre son commerce à Istres, et découvre Saint-Mitre et son paysage exceptionnel.

" *C'est ici que je mourrai, le paradis doit être aussi beau qu'ici* " s'est-il dit en voyant Massane, quartier dans

lequel il réside depuis lors. **Jean-Claude s'est ainsi investi et impliqué pour la communauté, au travers notamment de son engagement associatif.**

**Nous ne pouvons que le féliciter pour cette nouvelle médaille bien méritée !**



Jean-Claude Vanderlenne, lors de la remise de médaille des 30 ans en tant que porte-drapeau.

## ÉTAT CIVIL



### Naisances

Lenzo Ludovic GIANGRASSO né le 18 août 2024 à Martigues

Ava Lydia LICATA PARRALES née le 27 août 2024 à Martigues

Santo Alessio Joseph ESPANET né le 7 septembre 2024 à Martigues

Emy Lana DESCARGUES née le 10 septembre 2024 à Vitrolles

Roméo Alain Régis Matthieu PEPE né le 12 septembre 2024 à Martigues

Charlie Lisa FANCIULLO née le 15 septembre 2024 à Martigues

Lisandra Angelina Catalya LUCCHINI née le 16 septembre 2024 à Martigues

Aylan Miran HALAVURT né le 19 septembre 2024 à Martigues

Sirine Selma HAMOUDI née le 12 octobre 2024 à Marseille 12<sup>ème</sup> arrondissement

Gabriel Christophe Alain GIOVÉ né le 26 octobre 2024 à Salon-de-Provence

Maho GOUGE RODRIGUES née le 30 octobre 2024 à Marseille 15<sup>ème</sup> arrondissement



### Mariages

Sandy Mc DONALD et Cyril GARNIER mariés le 14 septembre 2024

Vanessa GUELI et Frédéric MODOLO mariés le 21 septembre 2024

Céline THOYER et Christophe IMBERT mariés le 05 octobre 2024



### Décès

Renée FESTA épouse PIGNATEL décédée le 5 octobre 2024 à Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement

Jean-Claude CHINH décédé le 8 octobre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Sylvie ZIETEK épouse HALARY décédée le 14 octobre 2024 à Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement

Paul MICHEL décédé le 19 octobre 2024 à Marseille 15<sup>ème</sup> arrondissement

Lionel BLENGINO décédé le 21 octobre 2024 à Marseille 15<sup>ème</sup> arrondissement

Georges PASTOR décédé le 29 octobre 2024 à Aubagne

Roger BURGAT décédé le 29 octobre 2024 à Marseille 7<sup>ème</sup> arrondissement

Yannick DEREPADECÉDÉ le 1<sup>er</sup> novembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Evelyne BUTTIGIEG décédée le 1<sup>er</sup> novembre 2024 à Bouc-Bel-Air

Jean Victor VISENTIN décédé le 06 novembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Claude MICHEL décédé le 10 novembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts



## Saint-Mitre en vie

## Les Saint-Mitréens avant tout

### Rue du Clos : l'expérimentation évolue

Dans le cadre de la revitalisation globale de notre cœur de village, la municipalité a mis en place il y a un an une expérimentation pour en faciliter l'accès à travers le retour à un double-sens de circulation dans la rue du Clos, sauf sur un court tronçon final : afin d'éviter les engorgements et mieux répartir les véhicules montants et descendants, il a été en effet testé le contournement d'un immeuble situé au milieu du carrefour avec la rue du Puits Neuf.

Profitant d'un chantier de rénovation de façade en octobre dernier, nous avons pu tester une autre solution, à savoir le rétablissement du double-sens sur la totalité du linéaire de la voie, donc sans le contournement.

Il est apparu que cette solution fonctionne, y compris durant les périodes de pointe que constituent les entrées et sorties des classes.

En s'appuyant sur ce constat, et sur l'analyse du questionnaire de l'été dernier dédié à cette thématique, il a donc été décidé de faire évoluer l'expérimentation rue du Clos en maintenant ce nouveau dispositif adopté durant les récents travaux. Une modification des tracés et des panneaux de signalisation sera effectuée prochainement.

Un grand merci à tous les citoyens qui se sont exprimés.

**Vincent Goyet**

---

Tribune  
non parvenue

---

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

# L'Agenda

Sélection

## DÉCEMBRE

### MARDI 3 DÉCEMBRE

#### La Turquie entre Orient et Occident

Conférence par Danielle Bressot-Perrin  
Médiathèque municipale Charles Rostaing - 18h  
Sur inscription : 04 42 49 15 11

### MERCREDI 4 DÉCEMBRE

#### Les Mercredis du cinéma : « Le Pianiste »

Théâtre de la Manare - 20h  
Infos : 04 42 49 04 64

### VENDREDI 6 DÉCEMBRE

#### Best of Pujol - Humour

Théâtre de la Manare - 20h30  
Infos : 04 42 49 04 64

### MERCREDI 11 ET 18 DÉCEMBRE

#### Ateliers de Noël

Par Creasab  
Médiathèque municipale Charles Rostaing -  
16h30 à 18h30  
Sur inscription : 04 42 49 15 11

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

#### Noël au village

Centre village - 14h à 18h  
Infos : 04 42 49 04 62

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

#### Tournée départementale des chants de Noël - Chants traditionnels

Théâtre de la Manare - 17h30  
Gratuit offert par le Département (sans réservation)

### JEUDI 19 DÉCEMBRE

#### Réunion publique - Élaboration du PLUi

Théâtre de la Manare - 18h-20h

### MARDI 31 DÉCEMBRE

#### L'Art du mensonge - Humour

Théâtre de la Manare - 18h30 et 21h  
Résas : <https://www.billetreduc.com/348604/evt.htm>

## JANVIER

### MERCREDI 8 JANVIER

#### Les Mercredis du cinéma : « The Artist »

Théâtre de la Manare - 20h  
Infos : 04 42 49 04 64

### SAMEDI 11 JANVIER

#### Dom Juan - Théâtre

Théâtre de la Manare - 20h30  
Infos : 04 42 49 04 64

### MARDI 21 JANVIER

#### Saint-Blaise

Conférence par Jean Chausserie-Laprée,  
Archéologue conservateur en chef du patrimoine  
de la ville de Martigues  
Médiathèque municipale Charles Rostaing - 18h  
Infos : 04 42 49 15 11

### VENDREDI 24 JANVIER

#### Basilic Swing - Soirée Jazz

Théâtre de la Manare - 20h30  
Infos : 04 42 49 04 64

### SAMEDI 25 JANVIER

#### Opération broyage de végétaux

Parking des Espérettes - 9h à 13h  
Infos : 0800 94 94 08

### MARDI 28 JANVIER

#### Réception des vœux du Maire

Théâtre de la Manare - 19h  
(Ouverture des portes 18h30)